



1 - Actualité nationale et internationale

Entrée en vigueur des nouveaux taux de l'usure au 1^{er} mai 2011

En application de l'article 1^{er} et de l'article 61 de la loi du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (dite loi Lagarde) qui a modifié les modalités de fixation du seuil de l'usure pour les crédits aux particuliers autres que les crédits immobiliers, les catégories d'opérations concernées seront, à compter du 1^{er} mai 2011 dans les collectivités du Pacifique, définies à raison du montant des prêts, selon les modalités précisées par l'arrêté du 22 mars 2011 fixant les montants qui définissent les catégories de prêts servant de base à l'application du régime de l'usure (montant inférieur ou égal à 3000 € (357 995 francs CFP), montant supérieur ou égal à 3000 € (357 995 francs CFP) et inférieur ou égal à 6000 € (715 990 francs CFP), montant supérieur à 6000 € (715 990 francs CFP)).

Il faut rappeler qu'un prêt usuraire est défini comme tout prêt conventionnel consenti à un taux effectif global (TEG) qui excède, au moment où il est consenti, de plus du tiers, le taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit. Rappelons également que les taux effectifs moyens déterminés et les taux usuraires sont calculés sur une base trimestrielle par la Banque de France. Ils sont publiés au Journal Officiel dans la seconde quinzaine du dernier mois de chaque trimestre civil et sont également consultables sur le site internet de la Banque de France.

La loi Lagarde comporte également des mesures transitoires pendant une période ne pouvant excéder deux années. Les seuils de l'usure seront alors calculés pour sept catégories d'opérations en organisant un passage progressif des anciens vers les nouveaux taux de l'usure. La période transitoire doit permettre aux prêteurs de faire évoluer leur offre sans créer à court terme de risque pour l'accès au crédit.

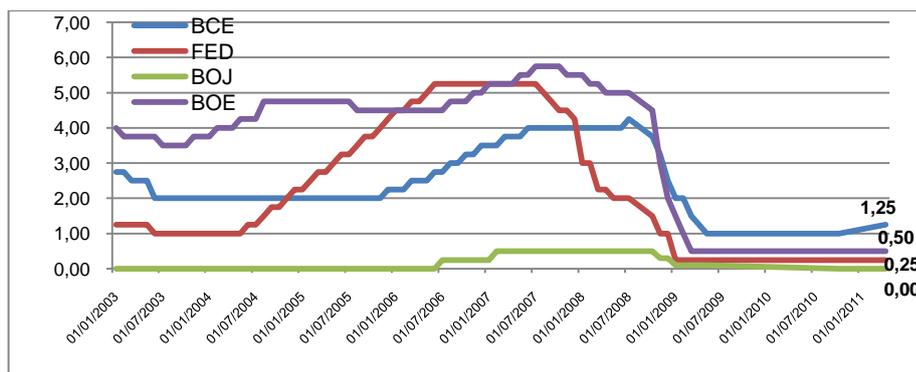
Taux d'intérêt

La BCE augmente ses taux de 25 points de base pour la première fois depuis juillet 2008

Le 7 avril 2011, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de relever de 25 points de base le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt à respectivement 1,25 %, 2 % et 0,50 %. Le Président de la BCE observe que «*les données économiques récentes confirment que la tendance de l'activité économique dans la zone euro reste positive dans un contexte d'incertitude toujours élevé.*»

La Fed maintient le statu quo monétaire

Le Comité monétaire de la Fed a maintenu le 15 mars 2011 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le Comité a décidé de poursuivre le programme de rachat d'actifs annoncé en novembre 2010 à hauteur de 600 milliards de dollars d'ici fin juin. Dans son communiqué, la Fed observe que la reprise économique repose sur des bases plus solides.



Chômage

Légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi en France sur un mois

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle Emploi s'établit à 2 701 100 fin février 2011, soit une baisse de 0,1 % sur un mois en données CVS-CJO (- 2 100 personnes). Sur un an, ce nombre croît de 1,3 % (- 1,6 % pour les hommes et + 4,7 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans inscrits en catégorie A augmente de 13,5 %.

Légère baisse du taux de chômage dans la zone euro sur un an

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint, selon Eurostat, 9,9 % en février 2011, en baisse de 0,1 % par rapport à janvier. Il était de 10 % en février 2010. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne s'est élevé à 9,5 % en février 2011. Il était de 9,6 % en février 2010.

Inflation

Hausse des prix en France

L'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,5 % sur un mois en février 2011 ; sur un an, il croît de 1,6 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 0,4 %.

Inflation dans la zone euro

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 2,6 % en mars 2011. Il était de 2,4 % en février.

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Le Comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 15 mars 2011 de laisser inchangé son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,1 %. Pour faire face aux premiers effets économiques du séisme et du tsunami qui ont frappé le Japon le 11 mars 2011 (coût est estimé à 310 milliards de dollars), la BoJ a pris des mesures exceptionnelles pour soutenir les banques et éviter des mouvements brusques sur les marchés des capitaux. Le Japon a également bénéficié d'une opération concertée des banques centrales du G7 sur le marché des changes pour faire baisser le yen. Le PIB du Japon a reculé de 0,3 % au quatrième trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent et de 1,3 % en glissement annuel. En février 2011, la production industrielle du Japon a progressé de 0,4 % par rapport à janvier. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont baissé de 0,3 % sur un an en février. Les dépenses de consommation des ménages ont baissé de 0,2 % en glissement annuel. Le taux de chômage CVS a reculé à 4,6 %. En février 2011, les exportations et les importations ont crû respectivement de 9 % et de 9,9 % en glissement annuel et l'excédent commercial s'élève à 5,7 milliards d'euros.

La Banque centrale de Chine relève à deux reprises ses taux pour réduire le volume des liquidités et lutter contre l'inflation

La Banque centrale de Chine a relevé de 50 points de base le taux des réserves obligatoires le 25 mars 2011 et de 25 points de base ses taux directeurs le 6 avril 2011, soit 3,25 % pour le taux de dépôt à un an et 6,31 % pour les prêts à plus d'un an. En février 2011, le taux d'inflation est estimé à 4,9 % sur un an. Les exportations et les importations ont augmenté respectivement de 2,4 % et de 19,4 % sur un an. Le déficit commercial a atteint 7,3 milliards de dollars au mois de février.

Dossiers législatifs

1 - Incidents de paiements de chèques

Le décret n° 2011-243 du 4 mars 2011 portant modification des dispositions du code monétaire et financier relatives aux incidents de paiement de chèques a été publié au Journal Officiel de la République du 6 mars 2011

2 - Réforme du crédit à la consommation

Le décret n° 2011-304 du 22 mars 2011 déterminant les modalités du remboursement minimal du capital emprunté à chaque échéance pour les crédits renouvelables a été publié au Journal Officiel de la République du 23 mars 2011.

3 - Outre-mer

1- L'ordonnance n° 2011-322 du 24 mars 2011 portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin de la législation relative à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée a été publiée au Journal Officiel de la République du 25 mars 2011.

2- Le décret n° 2011-358 du 30 mars 2011 modifiant des dispositions du livre VII du code monétaire et financier relatives aux comptes bancaires (Fichier des comptes d'outre-mer) a été publié au Journal Officiel de la République du 1^{er} avril 2011.

Publications de l'IEOM

1 – L'économie polynésienne en 2010, l'économie calédonienne en 2010, l'économie de Wallis-et-Futuna en 2010

Note expresse n° 31, 32 et 33 dans la série « Portrait »

2 – Le PNB des banques polynésiennes en 2009

Note expresse n° 34 dans la série « Eclairage »

3 – La situation financière des entreprises polynésiennes en 2009

Note de l'Institut d'émission

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur notre site internet (www.ieom.fr)

Autres Publications

1 – L'utilisation du chèque en France

Le rapport réalisé par Edgar, Dunn & Company pour le Comité consultatif du secteur financier est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/autres/sommaire-utilisation-cheque.htm>

2 - Fédération bancaire française

Le surendettement : mini-guide n° 22 mini-guide, nouvelle édition mars 2011

Ce document est disponible en téléchargement sur : www.fbf.fr

3 – Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

Le GAFI (Groupe d'action financière) a achevé et adopté la troisième évaluation mutuelle du système LBC/FT de la France. La synthèse du rapport est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/4/0/47221103.pdf>

2 – Actualité régionale

Conférence régionale des ministres des transports océaniques

La Conférence régionale des Ministres des transports s'est tenue dans le cadre de la première Conférence régionale océanique des Ministres de l'énergie, des transports, et des technologies de l'information et de la Communication (TIC), organisée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, au siège de l'Organisation à Nouméa, du 4 au 8 avril. A cette occasion, les ministres des transports océaniques ont validé un accord majeur en entérinant le Cadre d'action relatif aux services de transport régionaux. Ce Cadre d'action vise à améliorer le bien-être socioéconomique des peuples océaniques en aidant les Etats et Territoires insulaires de la région dans leurs efforts visant à mettre en place des services de transport aérien et maritime réguliers, sûrs et abordables.

L'emprise des banques chinoises dans le Pacifique

Selon un rapport publié par l'institut d'observation de politique internationale, le Lowy Institute de Sydney, la Chine accorderait des prêts à des conditions préférentielles aux petits pays du Pacifique. Ces prêts représenteraient une proportion non négligeable du Produit intérieur brut (PIB) de pays tels que Tonga, les Samoa, les îles Cook, conférant ainsi à Pékin une véritable influence diplomatique. Les autorités de Beijing (Pékin) auraient accordé plus de 600 millions de dollars américains de crédit au Pacifique depuis 2005. Les prêts contractés par Tonga auprès de la Chine représentent désormais 32 % du Produit intérieur brut (PIB) du royaume. Pour les Samoa et les îles Cook, les prêts chinois représentent 16 % du PIB. L'Institut Lowy souligne que ces prêts, qui sont sans intérêt sur les cinq premières années, pourraient provoquer une crise de l'endettement lorsqu'ils arriveront à échéance.

Nouveau dispositif pour le tourisme fidjien

A Fidji le gouvernement prévoit pour le secteur-moteur de l'économie de nouvelles mesures. Selon le président de l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie des îles Fidji, Dixon Seeto, un dispositif de remboursement de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) sera mis en place. La TVA sera remboursée aux touristes étrangers ayant dépensé un minimum de 500 dollars fidjiens (260 dollars australiens,) dans des boutiques agréées par les autorités, à la fin de leur séjour. Ce dispositif a pour objectif d'attirer davantage de visiteurs tout en restant compétitifs au niveau des prix.

3 – Brèves locales

Augmentation des tarifs des hydrocarbures

L'arrêté n°2011-082 du 28 mars 2011 fixant les prix des carburants mis à la consommation sur le Territoire à compter du 1^{er} avril 2011 entérine une hausse des prix de vente au détail à la pompe des hydrocarbures liquides. Depuis le 1^{er} avril, le litre d'essence s'élève à 191 F CFP soit une hausse de 2,3 % par rapport à sa dernière révision en janvier, et + 11,2 % en glissement annuel. Dans le même temps, le prix de vente du gazole routier atteint 177 F CFP le litre, soit 15,9 % de plus que l'année précédente et + 3,2 % par rapport au début de l'année. Le pétrole lampant s'établit à 187 F CFP (+3,7 %). En revanche, le gazole vendu à EEWF est en repli de 25 %, à 145 FCFP le litre.

Fermeture exceptionnelle de la Paierie

Le jeudi 31 Mars et le vendredi 1^{er} avril, la Paierie de Wallis et Futuna a fermé ses portes au public, pour cause d'emménagement dans leurs nouveaux locaux. Datant de 1970, les locaux de la Paierie étaient devenus vétustes et obsolètes. Aussi, un nouveau bâtiment situé à proximité de l'ancien, d'une superficie de 540 m² pour un investissement de 87 millions de F CFP, en construction depuis août 2009 vient d'être mis en service. L'ouverture au public des nouveaux bureaux s'est faite ce lundi 4 avril.

Hausse des prix des matériaux sur le Territoire

L'indice des prix du BTP, publié bimestriellement par le Service Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques (STSEE) atteint 104,85 au 28 février 2011, soit une variation annuelle de 4 %. En glissement annuel, les hausses les plus marquées concernent le carrelage (+16 %) et la peinture pour bâtiment (+26 %). En revanche, les salaires des ouvriers du BTP, représentant 47,6 % de l'indice, n'ont pas évolué depuis plus d'un an. Enfin, en évolution bimestrielle, l'indice des prix du BTP enregistre une hausse de 1 % après une relative stabilité observée depuis octobre 2010. Cette augmentation concerne principalement le poste « verre à vitre » (+15,8 %).

4 – Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)		4eT 2010	105,2	-	3,2%
SMIG mensuel en XPF		avr-10	82 206	3,0%	3,0%
Nombre d'emplois salariés		juin-10	2 007	-	-1,0%
Echanges extérieurs (millions de XPF)					
Importations	mensuelles	mars-11	596	15,4%	43,2%
	cumulées	mars-11	1 499	-	27,6%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	mars-11	93	-0,6%	54,6%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	cumulés	mars-11	260	-	33,6%
Taxes intérieures de consommation	cumulées	mars-11	103	-	16,5%
SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Energie					
Production nette d'électricité (milliers de kWh)		4eT 2010	5 096	-	1,6%
Consommation de gazole (milliers de litres)	mensuelle	févr-11	571	0,3%	-2,2%
Consommation d'essence (milliers de litres)	mensuelle	févr-11	150	-76,4%	-2,0%
Transports					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	mars-11	1 908	-23,2%	-3,4%
	cumulé	mars-11	7 516	-	4,5%
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	mars-11	840	-23,3%	-0,1%
	cumulé	mars-11	1 980	-	-33,1%
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	mars-11	3	50,0%	50,0%
	cumulées	mars-11	7	-	-12,5%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs		mars-11	10	-63,0%	11,1%

Sources : STSEE, Caisse Locale de Retraite, Douanes, Administration Supérieure, EEFW, SWAFEPF, Aviation civile

5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

Hausse de la M3 sur le mois et sur l'année

en millions de F CFP	févr-10	janv-11	févr-11	▲ / mois	▲ / an n
Circulation fiduciaire	1 916	2 155	2 172	0,8%	13,4%
Dépôts à vue	3 000	3 622	3 668	1,3%	22,3%
Total M1	4 916	5 777	5 840	1,1%	19%
M2-M1	497	576	568	-1,4%	14,3%
Total M3	5 965	6 828	6 934	1,55%	16,2%

Concours à caractère bancaire

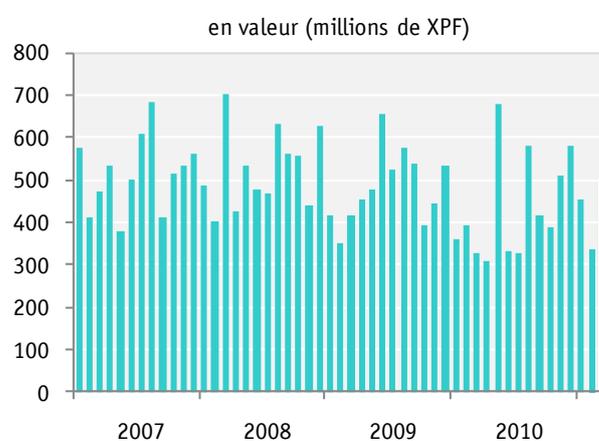
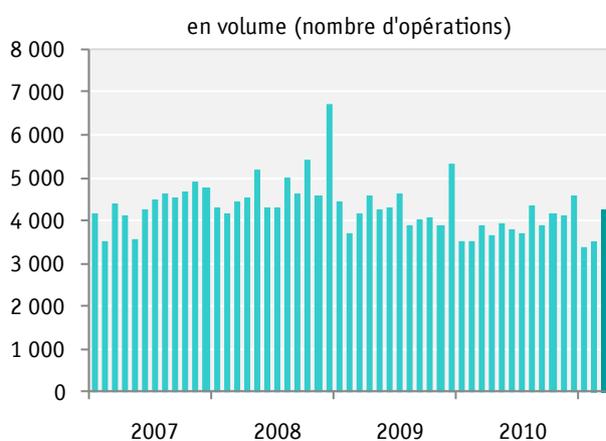
Recul sur l'année des crédits bancaires octroyés.

en millions de F CFP	déc-09	déc-10	▲/an n
Crédits de trésorerie	925	872	-5,7%
Crédits à l'équipement	1 432	1 247	-12,9%
Crédits à l'habitat	521	363	-30,5%
Autres crédits	290	263	-9,2%
Sous total	3 168	2 745	-13,4%
Créances douteuses brutes	754	792	5,2%
Total	3 921	3 537	-9,8%

Compensation

Progression des opérations de compensation tant sur le mois que sur l'année

	mars-10	févr-11	mars-11	cumul 2011	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	3 873	3 529	4 265	6 890	20,9%	10,1%
Compensation (en millions de CFP)	329	337	507	789	50,3%	53,9%



Incidents bancaires

Chute des incidents de paiement par chèque tant sur le mois que sur l'année

en nombre	févr-10	janv-11	févr-11	cumul 2011	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement par chèque	107	76	57	133	-25,0%	-46,7%
Retraits de cartes bancaires	13	0	2	2	-	-84,6%

Interdits bancaires

Baisse du nombre de personnes physiques frappées d'une interdiction bancaire en cumul annuel

en nombre	févr-10	janv-11	févr-11	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	460	406	408	0,5%	-11,3%
- dont personnes physiques	450	395	397	0,5%	-11,8%
- dont personnes morales	10	11	11	0,0%	10,0%

Cotation

Stagnation du nombre de cotations sur le mois

en nombre	mars-10	févr-11	mars-11	▲/mois	▲/an
Cotes valides	48	38	38	0,0%	-20,8%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'EOM	14	13	13	0,0%	-7,1%

6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

		date	2009	2010	2011	▲/an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)		déc	102	105	-	103,2%
Entreprises						
nombre d'entreprises		sept	700	625	-	-10,7%
créations		sept	13	11	-	-15,4%
fermetures		sept	5	75	-	1400%
personnes morales en interdiction bancaire (nb)		fév	26	21	22	4,8%
importations de biens d'équipement (M XPF)		mars	106	181	266	46,8%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)		mars	5	31	12	-62,4%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)		mars	13	12	20	66,7%
Ménages						
emploi salarié (nb)		juin	2 027	2 007	-	-1,0%
dont secteur privé		juin	796	827	-	3,9%
dont secteur public		juin	1 231	1 180	-	-4,1%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	1 ^{er} avril 2010		472	486	-	3,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)		fév	862	886	792	-10,6%
décision retrait cartes bancaires		fév	5	13	2	-84,6%
incidents paiements sur chèques		fév	242	162	133	-17,9%
importations de produits alimentaires (M XPF)		mars	269	349	404	15,8%
importations de biens de consommation courante (M XPF)		mars	129	131	210	61,0%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)		mars	45	42	76	78,2%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)		mars	30	19	24	26,3%
Echanges extérieurs en millions de XPF						
importations		mars	873	1 175	1 499	27,6%
exportations		mars	-	-	-	-
recettes douanières		mars	266	285	366	28,5%
dont droits de douane + taxes à l'entrée (millions de XPF)		mars	157	194	260	33,6%
dont taxes intérieures de consommation (millions de XPF)		mars	106	88	103	16,5%
Indicateurs financiers						
Dépôts à vue		déc	38 260	35 311	-	-7,7%
M1		déc	61 381	58 973	-	-3,9%
M2		déc	68 220	65 479	-	-4,0%
Dépôts à terme		déc	9 088	6 806	-	-25,1%
M3		déc	77 308	72 285	-	-6,5%
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues						
Ménages		déc	1 467	1 255	-	-14,4%
<i>dont crédits à la consommation</i>		déc	941	893	-	-5,2%
<i>dont crédits à l'habitat</i>		déc	521	363	-	-30,5%
Entreprises		déc	1 241	1 092	-	-12,0%
<i>dont crédits d'exploitation</i>		déc	154	103	-	-32,8%
<i>dont crédits d'investissement</i>		déc	1 070	943	-	-11,9%
<i>dont crédits à la construction</i>		déc	0	0	-	0,0%
Collectivités locales		déc	361	304	-	-16,0%
Autres agents et CCB non ventilés		déc	124	94	-	-24,3%
créances douteuses brutes		déc	754	792	-	5,0%
taux de créances douteuses		déc	19%	22%	-	+ 3 pt
ensemble des actifs financiers						
Ménages		déc	2 664	2 856	-	7,2%
Sociétés		déc	2 346	1 678	-	-28,5%
Autres agents		déc	3 909	4 034	-	3,2%
dont assurances-vie		déc	775	921	-	18,8%

Sources : STSEE, Caisse Locale de Retraite, Douanes, Administration Supérieure, EEWf, SWAFEPP, Aviation civile

7- Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,50%	13/04/2011
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,25%	13/04/2011
taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	13/04/2011

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,80% à 6,25% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2011)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	31/03/2011	28/02/2011	Var. M-1	fin 12/10	Var. fin 08
EONIA	0,9020%	0,6890%	+ 0,213 pt	0,8170%	+ 0,085 pt
EURIBOR 1 mois	0,9680%	0,8670%	+ 0,101 pt	0,7820%	+ 0,186 pt
EURIBOR 3 mois	1,2390%	1,0940%	+ 0,145 pt	1,0060%	+ 0,233 pt
EURIBOR 6 mois	1,5460%	1,3790%	+ 0,167 pt	1,2270%	+ 0,319 pt
EURIBOR 12 mois	1,9960%	1,7670%	+ 0,229 pt	1,5070%	+ 0,489 pt

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales		

taux d'intérêt légal

	taux	JORF
année 2011	0,38%	03/02/2011
année 2010	0,65%	11/02/2010

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	31/03/2011	28/02/2011	Var. M-1	fin 12/10	Var. fin 08
TEMPE	0,6483%	0,6780%	+ 0,224 pt	0,4902%	+ 0,412 pt
EURIBOR 1 mois	0,9020%	0,8930%	+ 0,009 pt	0,8110%	+ 0,091 pt
EURIBOR 3 mois	1,1760%	1,0870%	+ 0,089 pt	1,0220%	+ 0,154 pt
EURIBOR 6 mois	1,4850%	1,3530%	+ 0,132 pt	1,2510%	+ 0,234 pt
EURIBOR 12 mois	1,9270%	1,7160%	+ 0,211 pt	1,5260%	+ 0,401 pt
TMO	3,8600%	3,8500%	+ 0,010 pt	3,5900%	+ 0,270 pt
TME	3,6600%	3,6500%	+ 0,010 pt	3,3900%	+ 0,270 pt
TRBOSP	3,8700%	3,7600%	+ 0,110 pt	3,6500%	+ 0,220 pt

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
 TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	31/03/2011	28/02/2011	31/12/2010	31/03/2010	28/02/2011	31/12/2010	31/03/2011	28/02/2011	31/12/2010
taux JJ	0,200%	0,250%	0,230%	0,080%	0,105%	0,080%	0,570%	0,570%	0,490%
3 mois	0,475%	0,465%	0,476%	0,280%	0,340%	0,110%	0,890%	0,800%	0,820%
10 ans emprunts phares	3,470%	3,440%	3,310%	1,270%	1,270%	1,120%	3,690%	3,690%	3,400%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2011)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,12%
Prêts à taux fixe	5,61%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,01%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	5,77%
Prêts relais	5,99%	Découverts en compte (1)	13,77%
Autres crédits aux particuliers		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,65%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 862 XPF	21,47%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 862 XPF	19,53%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 862 XPF	8,03%		Découverts en compte (1)

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	83,9950	1 NZD/XPF	64,1637	1 HKD/XPF	10,7935	1 GBP/XPF	135,0365	
100 JPY/XPF	101,4639	1 AUD/XPF	86,8752	1 SGD/XPF	66,6583	100 VUV/XPF	89,7656	1 FJD/XPF	46,2957

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : R. COFFRE - Éditeur : Agence IEOM de Wallis-et-Futuna HAVELU BP G5 - 98600 Wallis-et-Futuna - Dépôt légal : 04/11 - Achevé d'imprimer en avril 2011- ISSN 1240 2818

Agence Wallis-et-Futuna